



ANNEXE 6.A

REGLEMENT LIGUE DES CHAMPIONNES DE POLYNESIE SENIORS FEMININES SAISON 2025-2026

BP 50358 98716 Pirae - Tél. : (689) 40 54 09 54 - contact@ftf.pf - www.ftf.pf - [tahitifootball](#) - N° Tahiti 164343

I. Principes généraux

La **Ligue des Championnes de Polynésie - séniors féminines** est une compétition officielle organisée sous l'égide de la **Fédération Tahitienne de Football (FTF)**.

Elle a pour objectifs de :

- Développer et structurer le football féminin à 11 sur l'ensemble du territoire.
- Offrir une vitrine compétitive aux meilleures équipes de chaque archipel.
- Préparer les clubs et les joueuses aux compétitions régionales de l'OFC.

II. Critères de participation

La compétition réunit 6 équipes représentatives des associations sportives engagées en football à 11 en Polynésie française.

La FTF se réserve le droit d'inviter toute équipe de Polynésie française et d'adapter le nombre d'équipes participantes.

a. Conditions d'éligibilité

- Être une association sportive affiliée à la **FTF**

b. Répartition géographique des équipes qualifiées

- 4 équipes de Tahiti : les 4 premières équipes du Championnat D1 Tahiti.
- 1 équipe de Moorea : Championne du Championnat de Moorea.
- 1 équipe des Marquises Nord : Championne du Championnat de Marquises Nord.

c. Tirage au sort

La répartition des équipes se fera par tirage au sort, à partir de trois chapeaux :

- un chapeau regroupant les 2 premières équipes du championnat D1,
- un chapeau regroupant les équipes classées 3ème et 4ème du championnat D1,
- un chapeau regroupant l'équipe de Moorea et l'équipe des Marquises.

d. Remplacement d'équipe

Les équipes qualifiées doivent confirmer leur participation avant la compétition.

En cas de désistement d'une équipe, la FTF se réserve le droit de réattribuer la place à une **nouvelle** équipe.

e. Catégorie d'âge

Se référer à l'article 4 de l'Annexe 6 des Règlements Généraux.

III. Format de la compétition

a. 1er tour : Phase de poules (Journées 1 à 6)

- Répartition des 6 équipes en 2 poules de 3 équipes.
- Matchs disputés en aller-retour (chaque équipe joue 6 matchs, exempt inclus).
- Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour la phase croisée.

b. 2ème tour (Journée 7)

Les 2 premières équipes de chaque poule se rencontrent :

- 1er Poule A vs 2e Poule B
- 1er Poule B vs 2e Poule A
- Les vainqueurs accèdent à la finale pour le titre.

En cas d'égalité à l'issue des 2 rencontres, il sera procédé aux tirs au but selon le règlement FIFA en vigueur.

c. Finale (Journée 8)

Match unique entre les deux équipes finalistes.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il sera procédé aux tirs au but selon le règlement FIFA en vigueur.

IV. Barème des points

- Victoire : 4 points
- Match nul : 2 points
- Défaite : 1 point

En cas d'égalité au classement :

- 1) Différence de buts générale.
- 2) Nombre total de buts marqués.
- 3) Résultats des confrontations directes.
- 4) Tirage au sort si nécessaire.

V. Règlement sportif

- Durée des matchs : **2 x 45 minutes**, avec une pause de 15 minutes.
- Remplacements : 3 opportunités, **5 maximum** par rencontre.
Une joueuse remplacée ne peut pas revenir sur le terrain de jeu.
- Officiels : arbitres et délégués désignés par la FTF.
- Discipline : application du **code disciplinaire de la FTF** (cumul de cartons, suspensions).

VI. Les lois du jeu

- Les lois du jeu sont celles appliquées au football à 11 (IFAB).

VII. Récompenses

- **Trophée Ligue des Championnes** remis à l'équipe gagnante.
- Récompenses pour les finalistes.
- Distinctions individuelles :
 - Meilleure buteuse
 - Meilleure gardienne.

⇒ L'équipe championne est qualifiée à la Ligue des Championnes féminines de l'OFC 2027.

VIII. Modalités financières

La FTF prend en charge les dépenses suivantes liées à la Ligue des Championnes :

Transport aérien

Tout transport aérien de dix-huit 18 personnes (16 joueurs et 2 officiels) par équipe est pris en charge par la FTF.

Transport terrestre

- I. A Tahiti, la FTF met gratuitement ses bus à la disposition des équipes de Moorea et des Marquises.
- II. La ligue de Moorea prend en charge le transport terrestre des équipes visiteuses en utilisant les recettes des entrées.
- III. La FTF prend en charge le transport terrestre de l'équipe qui se déplace à Nuku-Hiva (aéroport/Taiohae/aéroport), à raison de dix-huit 18 personnes (16 joueurs et 2 officiels).

Transport maritime

- I. Tout transport maritime entre Tahiti et Moorea est pris en charge par la FTF à raison de dix-huit 18 tickets aller et retour par équipe.
- II. Tout transport maritime entre les îles autres que Tahiti et Moorea est pris en charge par la FTF à raison de dix-huit 18 personnes (16 joueurs et 2 officiels).

Hébergement et Restauration

Tous les frais d'hébergement et restauration

Billetterie

Les recettes de billetterie sont versées à la FTF.

Le présent règlement a été modifié et approuvé à l'unanimité par le Comité d'Urgence dans sa séance du 23 janvier 2026.

La Secrétaire générale



Mme Maeva GRAFFE

Le Président



M. Henri Thierry ARIIOTIMA